

■ **Anaf-Fondation**, à Genève, CH-660-0169971-4, promouvoir l'amitié et la compréhension mutuelle entre arabes et non arabes (FOSC du 13.02.1989, p. 598). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 21.06.2006, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 8177 du 26.06.2006
(03442086 / CH-660.0.169.971-4)